

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la séance du 22 novembre 2023 à 20h30 à la salle du Conseil municipal – Version décisionnelle

Présidence	Mme L.-R. Pry
Présent·e·s	Mmes C. Di Stasi, C. Rion Santoru, F. Vermeulen MM. V. Ackermann, C. Brülhart, E. Fillet, F. Fogal, T. Hunziker, V. Läderach, D. Nicole, J. Rodriguez, E. Schmelzer, M. Zwahlen
Excusé·e·s	G. Bernardo, M. P. Arter, M. F. Droz, M. F. Fogal, M. Zimmermann

MM. G. Marti, Maire, N. Nussbaum, Adjoint, J. Grand, Adjoint et P. Bennici, Secrétaire générale, assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2023 ;
2. Communications du Bureau ;
3. Communications du Maire ;
4. Communications des Président·e·s de Commissions ;
5. Décisions de l'ACG - Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC
6. Crédits budgétaires supplémentaires — Vote d'une délibération
7. Présentation du budget 2024
8. Propositions individuelles et questions

Mme PRY, ci-après Mme LA PRÉSIDENTE, ouvre la séance à 20h34 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme BERNARDO, M. ARTER, M. DROZ, M. FOGAL et M. ZIMMERMANN sont excusés.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 avril 2022

Après consultation de l'ensemble des personnes présentes, il est décidé de repousser

l'approbation à la prochaine séance du Conseil municipal.

2. Communications du Bureau

Voyage de fin de législature du Conseil municipal

Mme LA PRÉSIDENTE indique que les dates retenues pour le voyage sont les 4 au 8 septembre 2024.

3. Communications de la Mairie

M. MARTI indique qu'il n'y a pas de communications de la Mairie.

4. Communications des Président·e·s de Commissions

- Commission Aménagement – Mobilité – Travaux

Mme DI STASI rapporte que la commission s'est réunie le 7 novembre pour discuter du budget, dont elle rapportera les propos le cas échéant lors du point 7. La prochaine séance du 12 décembre n'a pas encore été confirmée. La date sera finalisée en accord avec la Présidente de commission et l'architecte communale Mme de Giuli.

- Environnement – Agriculture – Énergie – Durabilité – Sécurité

M. ZWAHLEN rapporte qu'une séance a eu lieu le 9 novembre, durant laquelle le projet de la campagne Dal Busco a été présenté.

La prochaine séance aura lieu le 12 janvier.

- Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sport

La Présidente Mme VERMEULEN indique que la commission s'est réunie le 13 novembre. Le budget a également été revu. Aucune nouvelle séance n'est prévue à ce jour.

- Solidarité internationale

M. FILLET annonce qu'il n'y a rien de nouveau depuis la dernière séance du Conseil municipal et qu'aucune séance n'est prévue avant la fin de l'année. En outre, le

budget a été épuisé.

- Ad hoc réaménagement de la « Place rose »

M. DROZ étant absent, Mme LA PRÉSIDENTE indique que la prochaine séance se tiendra mercredi 29 novembre.

- Finances – Patrimoine – Économie locale

M. HUNZIKER rapporte qu'une séance élargie à l'ensemble du CM a eu lieu le 20 novembre et qu'une séance similaire sera agencée pour reprendre le plan financier quadriennal pour déterminer quels projets seront mis en avant et quels projets seront supprimés ou retardés.

La date de la prochaine séance reste à déterminer en consultation avec M. Arter, elle se tiendra probablement au mois de février.

5. Droit d'opposition des Conseils municipaux selon art. 60C LAC

Mme la PRÉSIDENTE indique qu'il n'y a pas de décision à opposer ce soir.

6. Crédits budgétaires supplémentaires — Vote d'une délibération

Mme LA PRÉSIDENTE indique qu'étant donné les montants en jeu, ce point ne nécessite plus de vote.

7. Présentation du budget 2024

Préambule

Mme LA PRÉSIDENTE rappelle que les commissaires peuvent poser leurs questions sur le budget et le plan financier quadriennal directement ce soir ou dans les deux semaines suivantes, soit avant l'approbation du budget 2024 lors de la prochaine séance du CM le 6 décembre.

La parole est donnée à M. Nussbaum pour la présentation formelle du budget. Ce dernier indique que les documents y relatifs ont été mis sur cmnet, notamment les projets de délibération choisis par la commission dont le montant a été modifié, et ceux qui ont été retirés. Le plan financier quadriennal est aussi en ligne. Ce dernier revient à l'équilibre, contrairement au budget déficitaire de 2024.

Présentation

M. NUSSBAUM donne lecture du texte suivant :

Comme déjà annoncé et discuté, la capacité financière de la commune est très limitée au regard des défis et investissements auxquels elle doit faire face aujourd'hui et pour les années à venir. Un investissement important qui ne se discute pas concerne l'agrandissement de l'école, même si sa taille (4 ou 6 classes) doit encore être confirmée.

. A côté de cela, certaines normes légales nous imposent de prendre en compte des travaux de génie-civil pour rehausser l'ensemble de nos arrêts de bus, ce qui devrait être fait en 2024, notamment dans le cadre du chantier de la rue de Graman, dans sa partie communale, et qui bénéficiera de subventions importantes.

Ces nouvelles préoccupantes masquent une autre réalité positive, la forte hausse de la péréquation intercommunale, qui progresse de près d'un million pour Puplinge, sans toutefois nous permettre de présenter un budget équilibré pour 2024. Il s'agit d'une première étape et des effets positifs sont attendus pour les années à venir.

Fonctionnement

Administration générale

Les coûts de l'administration générale enregistrent une nouvelle augmentation provoquée tant par l'indexation et les mécanismes salariaux que par la mise en activité de la salle et du parking public IEPA, qui nécessitent de ressources supplémentaires.

En lien avec l'ouverture de cette nouvelle salle, une estimation du coût de la location à notre charge et de l'entretien de ladite salle est inscrite au projet de budget.

Un remplacement longue durée nous a été annoncé bien à l'avance et a été intégré dans l'augmentation des charges du personnel ainsi que dans la participation de l'assurance perte de gains. L'indexation des salaires à l'inflation, prévue statutairement et estimée prudemment à 2.0%, est inscrite dans le projet de budget.

À noter que la commune de Puplinge aura l'honneur d'accueillir, en septembre 2024, l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association des Communes Genevoises (ACG). Même si le repas est pris en charge par l'ACG, cette manifestation impliquera des dépenses exceptionnelles sur le budget 2024.

Une hausse de 18% a été annoncée par les SIG dès le 1^{er} janvier 2024

En 2023, nous avons débuté la rénovation de la salle dite du « carnotzet » à la Moutonnerie. Ces travaux se poursuivront en 2024.

Une ligne concerne le paiement des intérêts de la dette et représente près du tiers de l'augmentation des charges « Administration générale ».

Ordre et Sécurité publique, Défense

L'augmentation de notre population influence chaque année notre participation financière aux groupements intercommunaux que sont la protection civile (ORPC Voirons), le service du feu (GSIS et GILS) et l'état civil (Arrondissement Chêne-Bougeries – Voirons

La présence des gardes ruraux sera augmentée de 30% sur les communes de Seymaz-Région.

Le mandat de contrôle des abords du groupe scolaire en soirée (d'avril à octobre), ainsi que pour la mise en place le dimanche et les jours fériés de la fermeture de la route de Presinge est prévu d'être étendu à la gestion de la fermeture du préau la nuit sur toute l'année dans le but d'offrir plus de tranquillité aux riverains.

Formation

Pour maintenir dans le meilleur état de fonctionnement possible notre groupe scolaire, des travaux de réfection complémentaires doivent être réalisés en sus de l'entretien annuel.

Suite à la demande des élèves dans leur projet d'école 2022-2023, nous avons inscrit l'installation d'une fontaine éco-potable dans le préau.

En lien avec la construction pour la rentrée scolaire d'août 2024 d'un bâtiment provisoire, nous avons inscrit la charge estimée concernant la consommation d'énergie et l'entretien de ces nouveaux locaux pour les 4 derniers mois de l'année 2024

L'augmentation du nombre de classes et donc d'élèves se répercute sur le coût du GIAP (+10%) et du restaurant scolaire. Pour ce dernier, nous allons franchir un palier, avec deux services dans deux espaces différents, qui impose l'engagement d'intendantes supplémentaires. L'augmentation du coût des repas s'ajoute aussi à l'augmentation du nombre de repas servis et présente une des augmentations les plus importantes de l'année à venir (soit une hausse de CHF +100'000.-).

Culture, sports loisirs

Le programme généreux d'animations sur la commune, qui rencontre un vif succès, devrait être dans la mesure du possible reconduit en 2024. Pour permettre d'assumer cela sereinement, le poste de notre assistante sociale et communautaire sera augmenté à 100%.

Pour permettre à un nombre de personnes en âge de la retraite plus important de participer aux deux sorties organisées par la commune, nous avons remplacé la sortie de deux jours par une 2^e sortie à la journée, avec des variantes permettant de choisir une partie du programme en fonction de son état de forme et de sa mobilité, afin d'augmenter l'intérêt de ces sorties et entre autres lutter contre l'isolement.

Cohésion sociale

Les coûts de fonctionnement liés à l'agrandissement de l'Espace de Vie Infantile (EVE), réalisé en 2023, seront visibles dans nos comptes pour une année complète pour la première fois en 2024.

L'étude pour trouver des solutions de « rafraîchissement » de l'EVE propose deux volets de mesures. Le premier, structurel, permettra de mieux ventiler les locaux et devrait pouvoir être réalisé en 2024. Le premier amortissement de cet investissement impactera le budget 2024.

Une nouvelle orientation sera donnée aux subventions culturelles, sociales et sportives. Sans augmenter le volume d'aide globale, les associations communales seront mieux soutenues alors que celles cantonales verront leurs attributions diminuer.

La mise en exploitation du IEPA sera l'occasion de disposer d'une salle entièrement équipée et destinée aux habitants du IEPA mais également à l'ensemble des personnes âgées de la commune en y transférant les activités du club des aînés. Une 2^e salle sera disponible pour des activités variées, tant par sa mise à disposition d'associations que louée aux habitantes et habitants de la commune.

Mobilité

La subvention à l'achat d'abonnement annuel pour les moins de 25 ans est reconduite et une subvention à la première acquisition d'un abonnement CFF ½ tarif sera introduite. Dans le même ordre d'idée, nous poursuivons notre collaboration avec les CFF en permettant l'acquisition de cartes journalières communales dégriffées, ainsi que notre participation au déficit de la voiture Mobility.

Concernant les modes de transports individuels, un parking souterrain de 64 places devrait être disponible dès le mois d'octobre. Un gestionnaire sera choisi au cours du 1^{er} semestre.

Pour apporter plus de fiabilité à l'interruption de la circulation motorisée privée aux heures de pointe le long de la place communale, nous avons inscrit l'acquisition d'une borne de réserve supplémentaire, qui devrait permettre de limiter le nombre de jour où la fermeture physique est impossible car un nombre trop important de bornes sont en réparation.

La rue du village depuis l'entrée par la route de Puplinge, jusqu'au carrefour de la rue de Frémis n'avait pas fait l'objet de travaux de mise aux normes depuis près de 50 ans. La mise aux normes des arrêts de bus et la réfection complète de cette rue communale sont deux investissements importants qui apporteront plus de confort d'utilisation aux usagers en particulier aux PMR.

Protection de l'Environnement et Aménagement du Territoire

Le nombre de points de collecte devrait augmenter pour, à l'avenir, permettre la suppression de la levée porte-à-porte. Le contrat avec l'ESREC mobile « mobilitri » a été reconduit jusqu'au terme de l'année 2024.

Finances et Impôts

Pour ce budget 2024, la perception fiscale devrait être en très légère baisse. Sur la base de ces travaux et projections, nous pouvons dès lors présenter le budget 2024 déficitaire qui se limite à 2.4% des revenus :

Total des charges	CHF 10'639'360, --
Total des revenus	<u>CHF 10'385'020, --</u>
Excédent de charges	<u>CHF - 254'340, --</u>

Quelques éléments-clés :

- Le taux des centimes additionnels est proposé à 48 (inchangé).
- Les "charges du personnel" CHF 2'529'178.- sont en hausse de 7,06%, y compris l'indexation statutaire des salaires estimée à 2.0% et les engagements prévus.
- La proportion de 23.77 % (-0.92) du budget général des dépenses est destinée à la couverture des charges du personnel.
- Les rubriques budgétaires relevant de la compétence des commissions Aménagement – Bâtiments - Mobilité, Environnement – Agriculture – Energie – Durabilité – Sécurité, Cohésion sociale – Solidarité – Culture – Sports et Solidarité Internationale ont été étudiées par ces dernières.

- Le volume de la sécurité sociale, prise dans son ensemble, représente 18.44% du budget. Ce volume comprend la part de 0.85% prévue pour la Solidarité Internationale.

Investissements

L'année 2024 enregistre un montant d'investissement très important pour 13 projets différents.

Les investissements proposés pour 2024 sont les suivants :

Aménagements routiers

Les travaux du réaménagement de la rue de Graman avaient été repoussés à 2024 pour permettre leur réalisation dans le cadre du Plan d'Agglomération 4.

L'Etat de Genève a réalisé, en 2023, le rehaussement des arrêts de bus sur les routes cantonales de la commune. La commune devra réaliser des travaux similaires aux arrêts de bus situés sur les routes communales.

Bâtiments, mobilier

Le remplacement des vitrages de l'école, se terminera en 2024. La construction d'un bâtiment provisoire pour permettre l'agrandissement du groupe scolaire sera réalisée d'ici à la rentrée scolaire d'août et les études pour les deux étapes du bâtiment définitif se poursuivront sur toute l'année. Retenue en 2023, l'étude de la rénovation technique du groupe scolaire devra être lancée en lien avec la poursuite des études de l'agrandissement de ce bâtiment.

Suite à l'étude réalisée pour permettre de « rafraîchir » l'Espace de Vie Enfantine pendant les périodes caniculaires, un investissement pour redimensionner la ventilation du bâtiment est inscrit en première étape. Une analyse des effets sera réalisée avant de lancer un éventuel deuxième investissement.

Culture et loisirs

La commission Environnement-Agriculture-Énergie-Durabilité-Sécurité a préavisé défavorablement la réalisation d'un terrain en synthétique. Notre mandataire reviendra prochainement avec un chiffrage pour une réalisation en gazon naturel. Le dossier sera suivi en 2024 par les commissions et le Conseil municipal et pourrait être inscrit en investissement en 2025-2026.

Il est proposé de créer de nouveaux vestiaires en lien avec une terrasse pour la buvette des associations. Cet investissement devrait s'inscrire dans le même calendrier que la réalisation de l'agrandissement de l'école, soit en 2026-2027. Le devenir du bâtiment, qui accueillait l'ancienne buvette du FC Puplinge, est lié à la possibilité d'offrir des locaux supplémentaires au club de football. Cette perspective est aussi en lien avec l'agrandissement de l'école soit entre 2026 et 2028.

Les travaux de la commission ad-hoc pour le réaménagement de la place communale sont à bout touchant. Ils devraient permettre à la commune d'inscrire cet investissement pour 2024 et/ou 2025.

Bien que l'avenir de l'agrandissement du périmètre bâti de la « campagne Dal Busco » semble très limité, nous continuons nos démarches auprès de l'Etat de Genève avec la volonté de trouver un terrain d'entente qui nous permettra de transformer une partie de la surface occupée par des serres en hangar pour nos activités voirie et offrir un lieu de repli au jardin d'enfants en forêt ainsi qu'aux personnes en formation de taille de verger.

La partie plus naturelle, destinée à accueillir le verger pédagogique, le jardin d'enfants en forêt et un lieu de pique-nique, avance mieux et devrait permettre la réalisation de ces projets à l'automne après des travaux conséquents de défrichage.

En lien avec notre plan biodiversité, un programme ambitieux de plantation d'arbres pourrait être mené avec le soutien des agriculteurs. Vu l'importance du projet, il s'inscrit sur deux ans.

Plusieurs points de collectes sélectives des déchets sont prévus sur la commune pour augmenter les possibilités de tri à proximité des logements et, à terme, supprimer les levées porte-à-porte des ordures ménagères. Ceux de Plein-Champs et Frémis devraient pouvoir se réaliser en 2024.

Inscriptions dans le plan d'investissement 2024

3'420'000. --*	Réaménagement rue de Graman
2'000'000. --*	Réalisation bâtiment scolaire provisoire
645'000. --*	Etude agrandissement école
500'000. --*	Remplacement fenêtres de l'école (dernière partie du chantier)
400'000. --	Rénovation place communale (place rose)
340'000. --	Point de collecte Plein-Champs et Frémis
250'000. --	Défrichage de la pépinière « Campagne Dal Busco » pour permettre la réalisation d'un verger pédagogique et d'un jardin d'enfants en forêt
230'000. --	Modification ventilation EVE

- 160'000. -- Mise aux normes PMR de divers arrêts de bus
- 125'000. --* Servitude d'utilisation de la parcelle 175 pour l'installation d'un bâtiment scolaire provisoire
- 100'000. -- Plantation d'arbres (Plan biodiversité étape 1 sur 2)
- 90'400. -- Contribution 2024 au FIDU
- 35'000. -- Etude rénovation technique groupe scolaire
- 30'000.--* Point de collecte « Grésy » (fin du chantier, en lien avec réaménagement rue de Graman)
- 30'000. -- Vidéosurveillance du point de collecte Brolliets

*** crédit déjà voté**

Ces différents projets représentent un investissement total brut de 8'325'400. – en 2024. Une partie de ces projets bénéficieront de subventions fédérales, cantonales ou de fonds intercommunaux (FIE, FIDU).

Rubriques

- 54.46 Subvention annuelle versée par la fondation pour l'accueil préscolaire selon l'art. 7B de la loi 12009. Ce montant est réajusté chaque année en fonction de la capacité financière
- 57.36 Dont quote-part au titre de notre participation aux fonds de régulation IMAD et AVS.
- 59.36 Somme réservée à la Commission Solidarité Internationale.
- 72.46 Participation du Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA) au coût d'entretien et d'amortissement de nos canalisations.
- 87.44 Cette redevance (montant estimé) correspond à 7% des recettes brutes encaissées auprès des consommateurs pour la fourniture de l'énergie électrique (art. 32 de la loi sur les Services Industriels).
- 91.31 Comme pour la provision ci-dessus, la provision pour risque d'estimation des recettes fiscales est réajustée chaque année pour la maintenir à 12% de la production, stable en 2024.
- 91.40 . Le taux de notre part privilégiée a été fixé à 78% pour 2023, en hausse de 1 points.

Notre indice de capacité financière 2024 a été fixé provisoirement à 49.15 (2022 = 42.11, 2021 = 51.57, 2020 = 53.77). L'indice général est fondé sur les indices annuels de 2020 à 2022.

M. NUSSBAUM affiche ensuite un graphique présentant la comparaison des budgets 2022, 2023 et 2024, ainsi que les comptes 2022 pour donner une certaine perspective. Le budget 2022 était déjà négatif de CHF 279'310.-, alors que les comptes 2022 s'étaient révélés positifs de CHF 8'214,72.-, y compris les amortissements extraordinaires votés par le CM. Le budget 2023 était déficitaire de 259'847.- et celui de 2024 l'est de CHF 254'340.-.

M. NUSSBAUM poursuit avec un graphique montrant les budgets depuis 2010. On constate qu'ils ont progressé de l'ordre de 5 millions de francs à 10 millions, notamment à partir de 2016/2017 lorsque de nouveaux habitants sont arrivés. Des budgets déficitaires ont été votés en 2010, 2018, 2023 et 2024.

La diapositive suivante récapitule les budgets d'investissements depuis 2010. L'année 2024 est plutôt élevée mais il y en a eu des plus importantes comme en 2014 lorsque l'EVE a été construite. Finalement, M. NUSSBAUM montre la répartition des investissements bruts en un graphique circulaire (camembert) où la part la plus importante revient à la circulation routière, suivie par l'école. Il faut toutefois noter que l'investissement de la circulation routière sera réduit de deux tiers grâce aux subventions cantonales et fédérales. Le bâtiment scolaire sera lui en partie couvert par le FIDU.

Questions/remarques

8. Propositions individuelles et questions

Vaubans route de Cornières/Graman

M. NICOLE rapporte que des habitantes de la route de Cornières l'ont interpellé au sujet de la disparition des barrières et du panneau à l'intersection de ladite route et de celle de Graman, près de la douane. M. MARTI répond que les compléments de signalisation routière demandés ont été installés sur ces voies et que les vaubans non réfléchissants ont été retirés car ils pourraient entraîner la responsabilité de la commune, en l'occurrence du maire, en cas d'accident. Une demande a toutefois été formulée auprès de la police municipale pour une augmentation des contrôles dans la zone et pour la verbalisation des contrevenants plutôt que l'avertissement donné.

Portail chemin de la Brenaz

M. NICOLE s'enquiert de savoir combien de clés ont été distribuées et à quelles conditions pour le portail en haut du chemin, sur la route de Presinge, qui semble constamment ouvert. Mme BENNICI indique que les agriculteurs ont des clés et M. MARTI ajoute que les propriétaires de jardins familiaux aussi. Un rappel leur sera adressé pour qu'ils ferment le portail après leur passage.

Aide à la promotion de la biodiversité dans les jardins privés

M. NICOLE indique que la Ville de Nyon a voté un crédit de CHF 75'000.- pour aider ses propriétaires à modifier leur jardin en zone de biodiversité. M. ZWAHLEN rebondit en mentionnant que la Ville de Corsier et celle de Corseaux offrent CHF 60.- par mètre linéaire d'arrachage d'haies de laurèle, avec des solutions de replantage d'haies vives indigènes. M. SCHMELZER ajoute qu'il est possible d'obtenir de telles subventions auprès du canton comme il a été présenté en commission EADES à deux reprises. Cette information sera relayée auprès de la population.

Rénovation de la Moutonnerie

Sur une interrogation de M. LÄDERACH, M. MARTI indique que la cuisine et un mur ont été rénovés cette année. M. LÄDERACH rapporte que les murs qui donnent sur les fenêtres montrent des signes d'humidité et des traînées d'eau apparaissent. Une vérification sera faite.

Mme LA PRÉSIDENTE tient à relayer auprès de l'administration les remerciements de la population pour le calendrier installé sur la place rose. Elle en profite pour signaler que les manifestations à venir seront revues lors du CM le 6 décembre.

La parole n'étant plus demandé et l'ordre du jour épuisé, Mme LA PRÉSIDENTE clôt la séance à 21h43.

La Présidente
L.-Raquel PRY

Le Vice-Président
Thomas HUNZIKER

La Secrétaire
Patricia BENNICI

Puplinge, le 22 novembre 2023